

Madame, Monsieur

Le 1er avril 2023 vous nous avez adressé un courrier (23-049) concernant la destruction d'une haie protégée le long du ruisseau de la Grée. Ce lieu est un lieu de passage de promeneurs, joggers, vététistes. Une marche annuelle y passe en octobre. C'est un lieu que la commune tient à conserver mais il ne s'agit pas non plus d'en faire un lieu impénétrable en le laissant sans entretien. Il y avait par exemple certains arbres morts qui un jour ou l'autre seraient tombés.



Fin août 2022 deux agriculteurs se sont entendus pour faire un nettoyage dans la vallée de la grée, l'un de la commune de MAUMUSSON, l'autre de la commune de POUILLE LES COTEAUX. Notre collègue Alain FOUCHER qui n'est pas connu comme un destructeur de la nature a toutefois reconnu que la taille avait peut être été un peu sévère mais la nature reprendrait ses droits.

La taille a été effectuée simultanément des deux côtés de la Grée, à gauche vers l'aval sur la commune de MAUMUSSON et à droite sur la commune de POUILLE LES COTEAUX ce qui, on peut le comprendre, a produit un effet pouvant être impressionnant surtout côté MAUMUSSON où il y a des prés..

Le terme de destruction n'est peut être pas approprié, il s'agissait plutôt d'une taille. Nous n'allons pas polémiquer sur le terme.

Vous trouverez ci joint quelques photographies prises le 17 novembre 2023 en bas de la Cordinière



La Grée à gauche, le pont derrière



La Grée à gauche



Bien évidemment en automne les arbres sont plus ou moins dénudés.

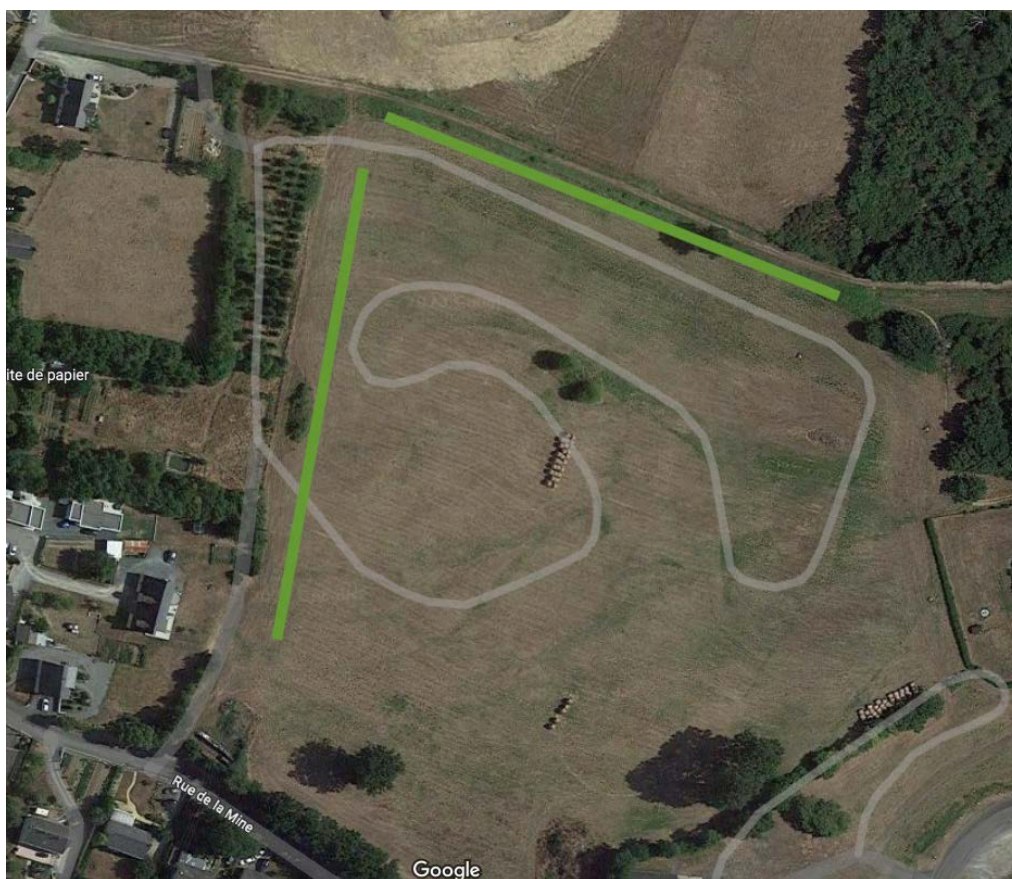
Photo prise en sens opposé, la grée à droite. Les repousses sont visibles sur les arbres. Les fresnes, aulnes, noisetiers repartent.



La commune de POUILLE LES COTEAUX ne prétend pas être un exemple en matière d'environnement mais quelques mesures ont été prises en la matière ; une mise en place progressive de chemins de randonnées et un projet plantation qui devrait intervenir début 2024.

LE PROJET

Avec la COMPA (Mr Johan RENAUD) nous avons un projet de plantation de haies bocagères au niveau de l'ancien terrain de folcar (projet initié par deux conseillers Alain FOUCHER et Loïc SEBILEAU sur un terrain communal exploité par Alain FOUCHER), une haie descendant vers la grée et une Nord Sud permettant de réaliser un sentier pédestre (traits verts sur la carte)



Ce qui est prévu dans le plan : un haut-jet tous les 6 m. Un arbuste tous les 1m entre chaque haut jet : Haut jets : Alisier, chêne, cormier, érable, merisier, sorbier, pommier et poirier sauvage : Arbustes : Charme, cornouiller, fusain, houx, néflier, noisetier, troène, viorne

Nous espérons vous avoir convaincu sur nos intentions vis à vis de l'environnement même s'il y a toujours des améliorations possibles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la Mairie
Bruno CORITON Adjoint 0662484439